



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Affaire suivie par Emmanuel BERTHE

dgs@u-picardie.fr

Secrétariat

☎ : 03.22.82.72.12

N/Réf : DGS 2025 08 N°2

UPJV - PRESIDENCE

1 Chemin du Thil

CS 52501

80025 AMIENS CEDEX 1

Le Directeur Général des Services par intérim

à

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux
adjoints des services

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de
service

Amiens, le 25/08/2025

Objet : Facilités d'horaires accordées aux pères et mères de famille à l'occasion de la rentrée scolaire 2025

Mesdames, Messieurs,

Des facilités d'horaires peuvent être accordées à l'occasion de la rentrée scolaire 2025, le lundi 1er septembre 2025, aux mères et aux pères de famille, ainsi qu'aux personnes ayant seules la charge d'un ou plusieurs enfants, à condition qu'ils soient fonctionnaires ou agents contractuels de l'État ou de ses établissements publics et que le ou les enfants soient inscrits ou doivent s'inscrire dans un établissement préélémentaire (maternelle) ou élémentaire (primaire).

Cette faculté est également ouverte pour les entrées en sixième.

La date de rentrée pouvant par ailleurs être différente dans certains établissements, des facilités peuvent être, dans ce cas, accordées à cette date.

A cet effet, il est précisé que ces facilités d'horaires n'ont pas la nature d'autorisation d'absence mais celle d'un simple aménagement d'horaire, accordé ponctuellement sur décision du chef de service concerné, l'octroi de ces facilités d'horaires restant subordonné au bon fonctionnement des services. De même, si de telles facilités sont accordées, elles sont susceptibles de faire l'objet de récupérations en heures.

Je remercie chaque responsable de bien vouloir relayer ces informations auprès des personnels placés sous son autorité.

Le Directeur Général des Services par intérim



Emmanuel BERTHE